

ner devant la formidable forteresse de Modlin où ils seraient d'autant plus facilement écrasés qu'ils manquent d'armes et de munitions. Les seconds sont poursuivis par les colonnes sorties de Varsovie et de Modlin.

Un grand nombre de jeunes gens de diverses villes, entr'autres Zarki et Dombrowna, ont également pris la route des forêts, pour se soustraire à la conscription qui doit avoir lieu dans tout le royaume le 27 janvier.

Le gouvernement de Rome prend le bon parti. Colomni par la publicité, c'est à la publicité qu'il a recours pour vaincre la calomnie. Que ne l'a-t-il fait plus tôt? Dans un pays tel que le nôtre, où la presse, habilement maniée, est une arme redoutable, les causes justes, les pouvoirs bienveillants sont vite discrédités si l'on n'oppose pas la vérité à l'erreur, si l'on ne barre pas obstinément le chemin au mensonge. On s'est trop fié à Rome sur le bon sens public; il fallait compter avec la passion et l'ignorance, celle-ci exploitée sans scrupule par celle-là. On s'en avise tardivement. Des années passeront avant que l'injustice semée dans les esprits crédules soit dissipée.

C'est à quoi s'attache l'Exposé que le cardinal Antonelli vient d'adresser à toutes les cours européennes. Il se compose de deux parties. Dans la première est relatée en détail la situation politique et économique des Etats romains. Il en résulte que sous le rapport judiciaire, administratif, financier, aussi bien qu'en ce qui concerne l'instruction, les travaux publics, les établissements de prévoyance et de charité, etc., le gouvernement pontifical peut invoquer sans crainte la comparaison avec les nations les plus favorisées. Deux points toutefois attestent son infériorité; il n'a qu'un maigre budget, qu'une petite armée. Deux faiblesses par le temps qui court. La population romaine n'avait jamais songé à s'en plaindre.

La seconde partie du travail ministériel comprend l'énumération des réformes que le Souverain Pontife a l'intention d'introduire dans ses Etats, du moins dans ce que lui en a laissé la révolution italienne. Nous allons indiquer les principales de ces mesures. On verra qu'elles modifient seulement, selon l'esprit libéral, des institutions qui ne méritent aucun des reproches dont le parti révolutionnaire, de ce côté et sur l'autre versant des Alpes, leur ont adressé.

En ce moment même on procède à Rome et dans les districts restés sous la domination du Saint-Père, à la reconstitution des conseils municipaux. Elle a lieu au moyen de l'élection comme en France, avec cette diversité que chaque assemblée locale choisit, parmi ses membres, le syndic et les assesseurs, comme qui dirait chez nous le maire et les adjoints. Si nous n'étions biaisés, quant à la bonne foi et à l'équité du journalisme des partis, nous nous étions étonnés que dans une feuille prétendue libérale et démocratique, ni les Débats, ni le Siècle, ni l'Opinion nationale, n'aient fait mention de ce détail. Il a son importance cependant.

Une commission, prise parmi les notabilités de la magistrature, du barreau, de l'administration, à Rome, est chargée de codifier les lois pénales et civiles en usage dans l'Etat. Le travail dont il s'agit, fort avancé à l'heure qu'il est, se rapprochera en beaucoup de points de notre législation. C'est un hommage rendu à la France. C'est aussi la preuve que le chef de l'Eglise ne redoute nullement les idées modernes, dont nos codes sont l'expression imprimée de rationalisme égalitaire.

Du reste, constatons, en passant, que l'administration de la justice ne diffère point à Rome de celle usitée chez les autres nations. Chaque province a son tribunal de même que chez nous, et chaque canton sa justice de paix. Il y a trois cours d'appel, une à Rome, une autre à Bologne, une autre à Macerata, ceci pour les affaires civiles. Quant aux procès correctionnels ou criminels, ils sont jugés par des magistrats spéciaux, en séance publique, avec confrontation des témoins et des prévenus, réquisitoire et défense, comme dans notre pays également.

Sur dix de nos lecteurs, cinq au moins vont s'étonner de cette révélation. N'est-il pas d'après certains journaux et certains pamphlets, passé en force de chose jugée qu'il n'y a ni justice, ni égalité, ni liberté à Rome?...

Une impulsion nouvelle, s'appuyant sur le crédit public, va être donnée aux travaux d'utilité générale et locale, à l'agriculture, à l'industrie, lesquelles n'attendent que des capitaux pour prospérer dans les Etats du Pape aussi bien qu'ailleurs. Laissez s'achever les

voies ferrées en cours d'exécution, vous verrez si elles manquent, d'ici à un temps prochain, de voyageurs et de marchandises!... BAYVET.

Le parquet de Paris n'est pas le seul qui se soit préoccupé d'abréger, par tous les moyens compatibles avec la législation actuelle, la durée de la détention préventive.

Des mesures analogues viennent d'être prises par le procureur impérial de Marseille. Un nouveau système est inauguré depuis quinze jours et fonctionne avec un plein succès.

Tous les matins, un magistrat du parquet se transporte à l'hôtel-de-ville, où lui sont amenés les individus arrêtés dans les vingt-quatre heures. Il les interroge sommairement et prend à leur égard un des trois partis suivants:

Si l'affaire lui paraît de nature à ne motiver aucune poursuite, ou seulement une poursuite sur citation directe, il ordonne la mise en liberté. Lui semble-t-elle devoir être instruite sommairement et rapidement, il rédige sur-le-champ un réquisitoire spécial, dit de flagrant délit, et renvoie immédiatement les témoins et l'inculpé devant un juge d'instruction. Comporte-t-elle une instruction plus détaillée? rien n'est changé à la marche ordinaire de la procédure.

Ainsi deux classes d'affaires correctionnelles: les affaires correctionnelles sommaires, les affaires ordinaires: Les délits de rébellion et de mendicité rentrent presque toujours dans la première catégorie. Il faut y ajouter les vols, les abus de confiance, les escroqueries, les coups et blessures avoués ou très-clairement établis, les bris de clôtures, certains outrages publics à la pudeur.

Qu'un procès-verbal ait été ou non dressé par le commissaire de police, l'inculpé est sur-le-champ conduit au Palais de justice.

Le même jour le juge d'instruction procède à son interrogatoire et entend les témoins. Si l'y a lieu, le procureur impérial requiert le renvoi en police correctionnelle, et le juge d'instruction rend son ordonnance.

Le même jour encore, le prévenu est cité pour la plus prochaine audience. La Chambre correctionnelle, siégeant quatre fois par semaine, il comparait le plus ordinairement le lendemain, au plus tard le surlendemain devant cette Chambre. Le juge d'instruction l'a d'abord interrogé sur le point de savoir s'il entend renoncer aux délais légaux de citation: en cas de refus l'affaire rentre dans la seconde catégorie, celle des affaires correctionnelles ordinaires.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes:

Berlin, 29 janvier. Un avis émané de l'administration des télégraphes annonce que les communications télégraphiques avec Varsovie par Myslowitz ont été interrompues de nouveau.

Les nouvelles de Saint-Petersbourg constatent une grande rareté de numéraire. La Banque ne fait plus d'avances et ne donne plus de numéraire contre les effets escomptés. Le taux de l'escompte a été élevé à 6 pour 100.

Breslau, 30 janvier. Le Journal de Breslau annonce que le chemin de fer près de Pétrikan a été aujourd'hui de nouveau détruit. La communication est interrompue. Le convoi de Varsovie n'est pas arrivé.

Saint-Petersbourg, 30 janvier. Le Journal de Saint-Petersbourg déplore la grande participation du clergé dans l'insurrection et félicite la majorité des étudiants de leur abstention. Ce journal

donne des détails sur les différents mouvements. Il ajoute que Varsovie est tranquille. Plusieurs bandes commencent à se disperser. Beaucoup d'ouvriers rentrent dans les fabriques. Le recrutement dans les provinces s'opère sans obstacle.

Londres, 30 janvier. Le Morning Post dit que le prince de Saxe-Cobourg accepte la couronne de Grèce avec le prince Kohary pour son successeur à ce même trône.

Cracovie, 29 janvier. Le chemin de fer et la ligne télégraphique entre Varsovie et Saint-Petersbourg sont détruits.

Des conflits ont eu lieu entre les insurgés et les Russes à Raciaz, Plonsk, Magilska, Tikocin, Lubartow. Mille insurgés étaient à Ostroïka. d'autres à Brzesclawski et Bialopodolska.

Des bandes ont surpris Tomaszow, dispersé 500 cosaques, désarmé un grand nombre de postes de cosaques des frontières.

Des élèves de l'Académie de Varsovie sont dans les rangs des insurgés. Des sommes considérables d'argent ont été enlevées près de Biala au général Szczelnikow.

Le pont du chemin de fer de Varsovie à Saint-Petersbourg, qui traverse le Bug, a été détruit.

Londres, 29 janvier. Le bilan de la Banque d'Angleterre, comparé à celui de la semaine dernière, donne les résultats suivants:

Ont diminué: La réserve des billets de 147.050 liv. st. (3,576,250 fr.). Le numéraire de 244,026 liv. st. (6,100,550 fr.). Les comptes particuliers de 578,462 liv. st. (14,461,550 fr.). Ont au contraire augmenté: Le compte du Trésor de 431,065 liv. st. (11,276,625 fr.). Le portefeuille de 141,279 liv. st. (3,531,975 fr.).

Trieste, 29 janvier. Les lettres d'Athènes, du 24, portent qu'un soulèvement a eu lieu à Maina à cause de l'annulation des opérations électorales. Le gouvernement a envoyé des troupes pour le réprimer.

Des conflits ont eu lieu à Mégare et au Pirée. Il y a eu également un conflit à Nauplie. Dans cette affaire, un officier anglais a été tué.

Les représentants étrangers ont déclaré qu'en aucun cas la Grèce ne serait occupée par des troupes étrangères.

New-York, le 17 janvier. Le bruit court que le général Longstreet, à la tête de treize brigades confédérées, est passé de Virginie en Tennessee, et qu'il prépare une attaque contre l'armée de Rosecranz.

Il se confirme que les confédérés ont capturé et détruit sur la rivière Cumberland une canonnière et cinq steamers fédéraux chargés de provisions.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

La première session municipale de 1863 s'ouvrira très-prochainement dans les communes. Elle aura une importance exceptionnelle à cause de l'impulsion donnée aux travaux d'utilité publique en vue d'atténuer les privations de la classe ouvrière.

L'administration des postes fait étudier en ce moment un projet qui a pour objet l'intervention des bureaux comptables dans le service de la télégraphie. Cette mesure permettrait au propriétaire, au marchand, etc., dont la résidence est plus ou moins éloignée de la station télégraphique, d'y faire parvenir une dépêche sous un pli spécial, le prix étant soldé au point de départ. Réciproquement, les dépêches de retour, seraient transmises de la station au bureau de poste.

Une compagnie est en instance pour obtenir l'autorisation d'organiser une loterie au capital de 12 millions de francs, destinée à venir en aide aux ouvriers sans travail.

Le prix du billet serait de 25 centimes. Il y aurait deux millions de lots, parmi lesquels plusieurs en propriétés immobilières.

Le rôle des assises du Nord qui s'ouvriront lundi 2 février pour se terminer le 10, renferme quelques affaires graves, parmi lesquelles trois assassinats et un infanticide. Il y a ensuite un cas de bigamie, trois attentats à la pudeur, deux faux, deux vols qualifiés dont un avec incendie, et un abus de confiance. En tout 13 affaires.

Un journal publie les observations suivantes, qui mériteraient d'être prises en considération par l'administration des postes:

« La faculté d'affranchir soi-même, au moyen de timbres-poste, les lettres que l'on jette à la boîte, ne s'étend pas seulement, on le sait, à ces dernières. On peut également affranchir, par le même moyen, les journaux, prospectus et autres imprimés que l'on expédie par la poste. Mais il existe pour les feuilles imprimées, pliées, et placées sous une bande étroite, un inconvénient qui n'a pas lieu pour les lettres closes sur tous les sens, inconvénient qui peut avoir les plus graves conséquences et qu'il est utile de signaler.

« Lorsqu'on jette dans la boîte des lettres d'une dimension étroite au moment où des imprimés sous bande s'y trouvent déjà déposés, ces lettres peuvent s'engager dans les plis de ces imprimés, et s'y enfoncer parfois au point d'y demeurer inaperçues.

« Quelques exemples de ce fait nous ont été signalés comme ayant eu lieu tout récemment encore. Des lettres trouvées dans des imprimés sous bande, expédiés de Paris, ne portaient sur l'enveloppe la désignation d'aucun bureau de départ, et n'avaient simplement que le timbre-poste que l'on avait mis dessus avant de les jeter à la boîte.

« Il y aurait un moyen aussi simple que facile d'éviter l'inconvénient dont il s'agit; ce serait de placer deux boîtes à chaque bureau de poste; une pour les lettres et l'autre pour les journaux et les imprimés.

« Le nommé Louis Disdale, de Roubaix, âgé de 17 ans, demeurant rue de l'Alouette, cour Michelle, a trouvé ce matin, sur le trottoir de la rue St.-Etienne, une chaîne en soie qu'il s'est empressé de déposer entre les mains de M. le commissaire central.

Mercredi dans la soirée, la musique de la Grande-Harmonie a donné une sérénade à MM. Julien Lagache, Motte-Bossut et Louis Cordonnier, à l'occasion de la distinction qui vient de leur être accordée et dont l'industrie de Roubaix est fière à juste titre. Cette manifestation n'a fait que continuer la réception brillante dont nos honorables concitoyens ont été l'objet à Paris.

On nous adresse la lettre suivante:

« Roubaix, 31 janvier 1863.
« Monsieur le Rédacteur,
« Vous avez publié plusieurs lettres sur un projet de cavalcade.
« Parmi toutes les opinions, tous les avis qui ont été présentés, il y en a certes de fort bons, mais je crois qu'on ferait bien de hâter la réalisation, car le temps manquera peut-être pour organiser quelque chose de convenable.

« L'époque de la mi-carême est-elle bien la seule convenable?

« La foire de Roubaix a lieu quelques semaines après. Ne pourrait-on profiter de cette occasion? — La température serait alors moins dure et moins variable.

« Dans tous les cas, si l'on veut sérieusement donner suite à ce projet, il est plus que temps de provoquer des réunions dans ce sens.

« L'essentiel est de ne pas reculer devant les premiers obstacles et de ne point se préoccuper de certaines impossibilités qui ne résistent jamais à de sérieux efforts.

« L'histoire du grelot est toujours le premier écueil. Que quelques-uns se dévouent et tout le monde suivra l'impulsion.

« L'administration municipale prêterait bien certainement son concours et contribuerait au succès de cette œuvre de charité. Roubaix, en un mot, se montrera, comme toujours, à la hauteur de sa réputation.

« Veuillez agréer, etc.
« VOTRE ABONNÉ.

Il est en effet question d'une réunion préparatoire à laquelle seraient invités les jeunes gens de notre ville. Nous en donnerons avis dans notre prochain numéro. J. R.

SOUSCRIPTION en faveur des ouvriers cotonniers de la Seine-Inférieure.

6 ^{me} LISTE.		fr.	c.
MM.			
Wattinne-Bossut et fils		500	
Dubar-Delespaul		400	
Bouchet, contrôleur des contributions directes,		40	
Delannoy-Destombe		50	
Wille-Masquelier		10	
Eloy-Toulemonde		100	
Motte-Bossut		500	
Bossut-Grimonprez		200	
Paul Bossut		100	
Watine-Feraille frère et sœurs		50	
L. St-Germain		40	
Professeurs et élèves de l'institution St-Germain			41 50
Les employés et ouvriers de la maison Descat frères à Roubaix			67 10 P
Les employés et ouvriers de la maison Descat frères à Flers			80 70 P
Total		1,819 30	
Listes précédentes		8,695 36	
Total général		10,514 66	

Pour toute la chronique locale, J. RENOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 30	le 31	hausse	baissé
3 % ancien.	69.90	69.85	»	» 05
4 1/2 au compt.	99.00	98.75	»	» 25

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 30 janvier 1863.

On parle sérieusement de plusieurs nouvelles candidatures aux élections prochaines. M. Dufaure se porte, dit-on, dans l'arrondissement de Saintes (Charente-Inférieure), M. Emile Augier, dans la Drôme en concurrence avec M. Mathieu, le célèbre aversisseur du vent et de la pluie. M. Degouve-Deunencques sollicitera les suffrages des électeurs d'Arras, M. de Lamartine ceux des citoyens de Macon, et M. Bertron ceux des amis de l'humanité

exiger, n'est-ce pas, que Hulda se jette à ta tête? Si tu la veux pour femme, rien de mieux! Mais alors sois raisonnable et ne sème pas ici le désordre et la confusion comme si nous n'étions pas dans notre bon sens.

« O mon père, tu as tort! dit Hermann avec gravité. Hulda est une cire molle; elle ne pourrait me voir souffrir, et elle préfère céder plutôt que d'être un sujet de méintelligence entre ceux qu'elle aime. Laissez-lui le temps de réfléchir, je resterais. Si, à l'expiration des deux mois, sans qu'elle ait été ni contrainte, ni influencée, son cœur se prononce en ma faveur, alors qu'elle m'appartienne, et l'amour le plus pur et le plus ardent, et un dévouement qui ne finira qu'avec ma vie, ne suffiront pas pour lui témoigner ma reconnaissance. Mais si elle ne partage pas mes sentiments... elle n'en restera pas moins la plus chère moitié de moi-même, et je ne négligerai jamais rien de ce qui pourra contribuer à son bonheur.

« Hermann, mon noble, mon excellent fils! s'écria Bundler attendant en le serrant dans ses bras; eh bien, soit, je n'en ouvrirai plus la bouche. Mais si elle est ma fille, si elle a un cœur digne de celui qui l'aime si profondément...
« Arrête, mon cher père! brisons là-dessus! Hulda a besoin de repos; cette scène l'a trop profondément émue.
« Hulda lui lança un regard de reconnaissance et courut à sa chambre; là, son extrême surexcitation se calma peu à peu; néanmoins elle se fit le serment de ne jamais être indignée de la générosité d'Hermann.

M^{me} ÉMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

par ses incartades. En attendant son départ, tu logeras chez nous, Hermann; promets-le-moi. Je vais faire chercher tes effets, et Hulda a préparé ta chambre depuis longtemps.

« Merci, mon cher père! il ne vaut pas la peine de déménager pour le peu de jours que je resterai encore ici.

« Quoi? Comment! le peu de jours? Quelle idée te prend-il? Vas-tu tourner à tous les vents comme une femme? Tu avais résolu de passer deux mois dans ta famille, et voilà que tu changes d'avis!

« Il le faut, mon père!
« Non, te dis-je, il ne le faut pas! Hulda, mon enfant, parle; consens-tu à le laisser partir?

« Oh! non; Hermann, si j'ai quelque empire sur toi, ne nous cause pas un si grand chagrin; reste, je t'en prie!

« Et que penses-tu donc que je me prépare en prolongeant mon séjour? » demanda-t-il, non sans amertume.

« Elle rougit et garda le silence; son père répondit pour elle.

« Tu nous prépares le bonheur de célébrer tes fiançailles avec Hulda. L'éclat de ton cœur n'est pas si cruelle que tu le l'imagines; elle m'a fait ses confidences.

« O Ciel! qu'entends-tu?... Vous l'avez influencée! s'écria impétueusement Hermann. Mais sois tranquille, chère sœur, je n'éleve pas de prétention que ton cœur désapprouve.

« Au diable est insipide verbiage sentimental! interrompit Bundler avec humeur. Pourqu'on l'appelles-tu ta sœur? Elle est ta fiancée; tu la chéris et elle t'aime, et ton absence lui a causé une anxiété mortelle. C'est une affaire convenue, une affaire finie, pourvu que le démon ne s'empare plus de toi. Tu ne peux

« C'est lui, oh! c'est lui » s'écria Hulda.

Elle s'élança, rapide comme l'éclair, ouvrit vivement la porte et se jeta dans les bras d'Hermann en poussant un cri où se confondaient la joie et la douleur.

« Il la serra étroitement contre son sein et demeura immobile; il avait le visage pâle, presque livide, les cheveux et la barbe en désordre, et une flamme étrange brillait dans ses regards.

« Hulda, ma chère sœur! dit-il d'une voix basse et tremblante, n'aie pas d'inquiétude sur mon compte: je ne serais pas venu en pareil état si le brave Pierre ne m'avait dit, dès que j'ai mis pied à terre, que vous étiez tous dans la plus grande anxiété.

« Oui, Hermann, dans une anxiété inexprimable, répondit-elle; je serais morte si tu n'étais pas revenu.

« Il sourit, mais son sourire était étrange, et la tristesse voilait ses yeux. Puis il tendit la main à ses parents adoptifs, que le saisissement avait empêchés jusque-là de proférer une parole.

« Hermann, mon cher fils, dit enfin le docteur d'un ton de reproche, où as-tu été, qu'as-tu fait? C'est mal de nous avoir laissés dans une anxiété pareille.

« Louis ne vous a-t-il donc rien dit? Je l'avais prié de vous prévenir que j'allais herboriser.

« Maudit garçon! s'écria Bundler; il voit notre inquiétude, et, par pure méchanceté, il ne dessert pas les dents. Mais il s'en repentira! J'ai demandé une place pour lui dans une maison de commerce de Gothenbourg, où j'espère, foi d'honnête homme, qu'on lui tiendra la bride haute et qu'on le mettra sur le bon pied avant qu'il ne revienne brouiller tout

« Si Hermann t'aime et aspire à ta main, n'est-ce pas?

« Oui, en ce cas, je crois qu'il y renoncerait, si ses sentiments pour moi n'étaient pas partagés; car autrement il violerait les droits qu'il veut respecter.

« Tu fais là d'étranges suppositions, ma fille! Si tu ne l'aimais pas! Mais c'est chose impossible! Ne l'as-tu pas toujours aimé? N'a-t-il pas fait pour toi plus que tes parents eux-mêmes? N'est-ce pas à son affection et à sa patience que tu es redevable de tout ce que tu sais? Qui a ouvert ton cœur aux bons sentiments? qui a développé ton intelligence? qui t'a prodigué des soins d'une tendresse et d'une fidélité sans égales, depuis le jour qui t'a vu naître? Qui a joué avec toi dans ton enfance? qui t'a bercée quand tu pleurais et veillée quand tu étais malade? Enfin qui t'aimera jamais autant que lui? Parle! tu n'es pas un monstre d'ingratitude, n'est-ce pas?

« O mon père! s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras. Pardonne-moi; j'ai agi contre nature, j'ai été ingrate; l'image d'un autre a régné et règne encore dans mon cœur; mais je l'en arracherai; oui, je te le promets. Ah! qu'Hermann revienne, qu'on me laisse le temps de m'accoutumer à ma nouvelle position, et vous n'aurez plus aucun sujet de plainte. Je lui porte aussi une affection indicible, mais différente.

« A la bonne heure! te voilà redevenue raisonnable comme tu l'avais toujours été. Dieu, si Hermann était ici! Ce qui me donne le plus, c'est qu'il soit parti seul à cheval et sans prévenir personne.

« Chut! dit Caroline, respirant à peine; j'entends des pas sur l'escalier.

tu crains que je lui arrache les yeux; va, je l'aime trop pour lui faire aucun mal.

« Caroline sortit et reparut bientôt avec sa fille. Hulda avait les yeux rougis par les larmes et tremblait comme une feuille en se présentant devant son père.

« Approche, ma fille, lui dit-il avec douceur. Pourquoi ce visage altéré? D'où provient ce bouleversement?

« De la disparition d'Hermann, papa.
« Et pourquoi donc a-t-il disparu?

« Hélas! c'est probablement parce que je l'ai raconté l'autre soir, étant seule avec lui. Mon cœur était triste et je pleurais d'anxiété.

« Et la cause de cette tristesse, ma fille: Dis-la-nous franchement.

« Je ne la connais pas bien moi-même; mais quelques paroles d'Hermann m'avaient violemment émue.

« Et que dit-il en te voyant pleurer?

« D'une voix dont l'accent douloureux et sombre retentit encore à mon oreille, il me pria de me calmer. « Je me tairai, dit-il; jamais Hermann n'achètera le bonheur de sa vie par une atteinte aux droits les plus sacrés du cœur d'une femme.

« Ah! diable, nous y voilà! s'écria brusquement le docteur; mais il se modéra bien vite et poursuivit avec un calme affecté:

« Voyons, mon enfant, que penses-tu qu'il ait voulu dire par là? Qu'entends-tu toi-même par « une atteinte aux droits les plus sacrés du cœur d'une femme? »

« Père!... balbutia-t-elle timide et embarrassée.
« Parle sans crainte, mon enfant.
« Eh bien... si Hermann... me...
« Elle s'arrêta en rougissant, et son père acheva la phrase.